



SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

La technologie « Blockchain » et ses applications dans l'entreprise : Quelles incidences sur nos missions d'audit et de conseil ? (Format court)

PUBLIC

Collaborateurs ; Commissaires aux comptes ; Experts-comptables

DUREE

0,5 jour(s) - 2 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

AUCUN

OBJECTIFS FORMATION

- Connaître les fondamentaux de la technique blockchain, ses définitions et ses différentes utilisations ;
- Identifier les enjeux et les risques liés à l'utilisation de ce support ;
- Acquérir une méthodologie adaptée pour accompagner l'entreprise dans les émissions en crypto-monnaie ;
- Obtenir une documentation et des supports opérationnels ;

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Appréhender les enjeux des crypto-monnaies ;

Expliquer et comprendre les mécanismes de la blockchain ;

Montrer les principales utilisations en entreprise et en audit ;

Acquérir une méthode d'accompagnement d'une entreprise cliente dans une opération de

financement en crypto-monnaie ;

Montrer à partir d'un exemple pratique dans quelles mesures l'expert-comptable peut sécuriser son client dans ses investissements en crypto-monnaie.

CONTENU PEDAGOGIQUE

Définitions de la crypto-monnaie, de la blockchain et des termes rattachés (Crypto actifs, ICO, Bitcoin, Jetons...?)

Quelles sont les limites de ce type de financement ?

Quels constats peut-t-on faire à partir des opérations déjà réalisées?

Quelles différences entre blockchain publique et privée ?

Quelles sont les missions possibles pour l'expert-comptable et les risques attachés

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Diaporama

Supports opérationnels

Illustration pratique

Documentation technique

Quiz d'évaluation des connaissances

Modalités de la classe virtuelle

• Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

• Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.

• Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.

• La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

• Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités

• interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.

• Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 10 h - 12 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Guy ZERAH

Expert-comptable et Commissaire aux comptes
concepteur IFOR

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 129 €

Adhérent IFEC + CJEC : 99 €

Adhérent IFEC + ANECS : 99 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 99 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :
99 €

Non Adhérent IFEC : 149 €